

Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 29 novembre 2022



1. Rapport moral 2021
2. Rapport financier 2021
3. Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Rapport des commissaires aux comptes
5. Montant des cotisations 2023
6. Budget 2022
7. Elections des membres du CA, du BP
et des vérificateurs aux comptes,
présentation des candidats

PAUSE DEJEUNER

Ordre du jour

8. Proclamation des résultats
9. Négocier l'accès ouvert immédiat des
articles scientifiques : présentation des
différentes stratégies, état des lieux.
10. Point sur les négociations : Elsevier,
Springer...
11. Premiers éléments de bilan de l'accord
avec Wiley
12. Le déploiement du
dispositif ezCOUNTER
13. Présentation du futur site web du
consortium
14. Questions diverses



1 - Rapport moral 2021

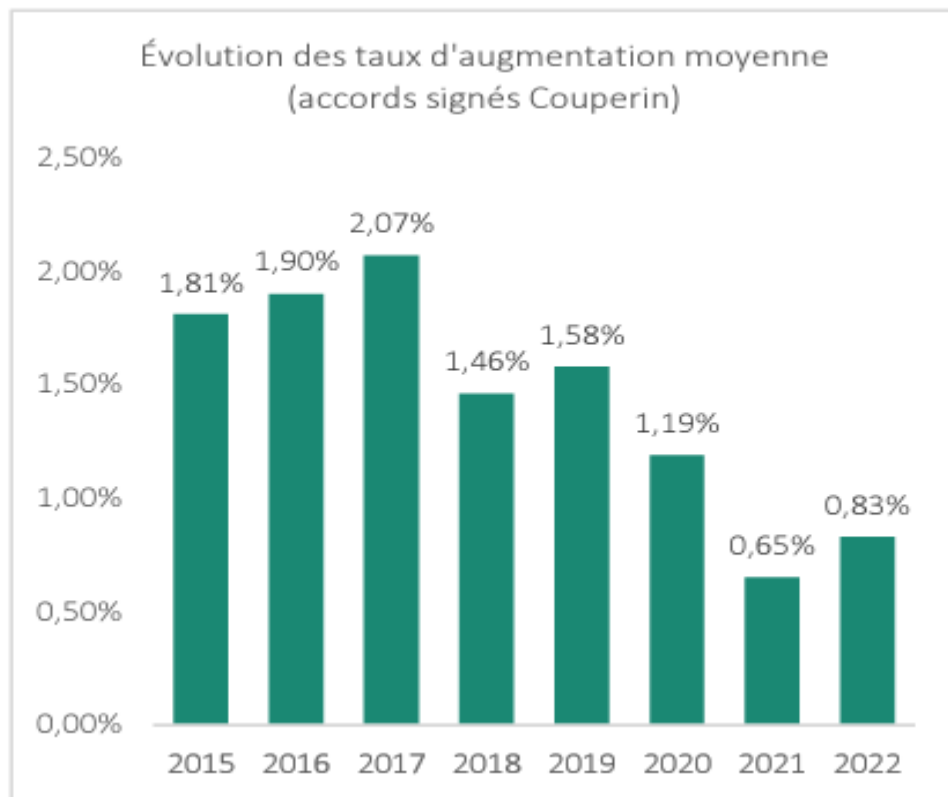


Rapport d'activité



Département des négociations documentaires

Une vitalité consortiale à souligner: 130 négociations pour la campagne 2022 et autant de négociateurs



Une évolution moyenne
des tarifs très contenue

Un bilan riche dans un contexte changeant

2021

- Plan de soutien à l'édition scientifique française
- Accord tarifaire avec Nature
- Discussions pour un AT expérimental Wiley
- Situation tendue avec d'autres éditeurs qui évoluent à leur manière vers l'open access

2022

- Négociations de logiciels (LeanLibrary, Zotero, EZProxy)
- Prolongation de la LN Elsevier
- Accords de transition : T&F
- CUP
- PLoS

Et pour 2023

Pôle GCO:

- LN Elsevier
- Springer
- Outils citationnels et bibliométriques
- ACM: vers une transformation complète en 2025?
- 1ers bilans à tirer de l'accord Wiley



2023: la science ouverte en cible

- La non-cession des droits d'auteurs à inscrire dans les négociations
- Tendre vers la bibliodiversité et explorer d'autres modèles dont Open to Subscribe ou Diamant
- Ouverture des discussions avec des éditeurs Full OA en lien avec le démarrage d'une réflexion COSO pour élaborer de nouveaux modèles s'affranchissant des APC
- Examen des AT proposés tout en répondant à la diversité des besoins des membres et leurs politiques en matière de science ouverte, dans le contexte de la mutualisation qui fait la force du consortium
- Et toujours des objectifs tarifaires contenant la dépense d'abonnement et possiblement de publication dans un objectif d'accès ouvert immédiat
- Etudier le besoin et l'usage des métadonnées pour en faire un service supplémentaire intégré dans les négociations



L'équipe APC, soutien actif essentiel aux négociations

- Analyse des données de production en amont des négociations
- Analyse des dépenses de publication
- Gestion du WorkFlow APC pour les négociations Elsevier et Wiley
- Proposition et implémentation d'améliorations des outils Editeurs



Consortia Manager

- 2020 : Mise en production de l'outil et phase d'appropriation
- 2021: Amélioration de l'environnement de travail pour répondre aux enquêtes ERE qui s'est traduit par une augmentation du taux de réponse
- 2022: Poursuite des formations
Réflexion sur l'amélioration de l'outil et son interfaçage potentiel avec l'ESGBU



Département des services et de la prospective



Des groupes de travail et des projets

40 membres

GTSO

Science ouverte

Animatrice en 2021 :
Christine Ollendorff,
ENSAM

En 2022, les animateurs
sont Sébastien Perrin
et Cédric Mercier

10 membres

CeB –

Cellule e-Book

Animatrice : Dorothee Pain,
Université Versailles
Saint-Quentin



Projet Ezmesure
Collaboration Couperin-INIST



Administration
du consortium Orcid France

19 membres

GTI–

Indicateurs

Animatrice :
Jacqueline Gillet, INRIA



Implication
dans l'entité OpenAIRE



GTSO : Un collectif de partage d'expérience et de réalisation

Sous-Groupe NegOA

Animation :
Jacqueline Gillet
Christine Ollendorff

Recensement des volets Open Access
des négociations en cours



Sous-Groupe juridique

Animation :
Julien Baudry

Sous-Groupe archives ouvertes

Animation :
Eleonora Moiraghi

Non actif en
2022

Sous-Groupe Données

Animation :
Laetitia Bracco

Formations
Fiches pratiques
Enquêtes
Conférences
Voir le site Web Couperin

Sous-Groupe : Etudes

Animation :
Nicolas Pinet

Non actif en
2022



Pour un usage optimal des indicateurs

Les activités du Groupe de Travail sur les indicateurs de pilotage des politiques documentaires numériques (GTI) ont été très variées en 2021, avec la participation à de nombreux groupes de travail internationaux, l'organisation de formations et la contribution à la réflexion sur la refonte de l'enquête ESGBU.

3 formations en 2021
sur l'évaluation des
ressources
numériques

Collaboration ESGBU
Réflexion sur l'évolution
des questions de
l'ESGBU liées aux
collections numériques
(ressources numériques
acquises et archives
ouvertes).

Participation
projets
internationaux

Implication dans
le travail sur les
normes

Participation à des groupes
de travail internationaux
pour la mise à jour des
normes ISO



Projet Counter

Membre du Comité exécutif
Participation au groupe
consultatif technique («
Technical advisory group»)
Traduction en français des
vidéos sur
le standard Counter 5





EZCOUNTER
DÉCLAREZ MOISSONNEZ VISUALISEZ COMPAREZ

Le service ezCounter est destiné aux plus de 250 établissements désirant exploiter les statistiques de consultation de ses ressources. Il permet le moissonnage automatique des rapports au format Counter 5 pour plus de 250 ressources. Ces rapports seront exploités sur la plateforme ezMesure pour générer des tableaux de bord. A terme, les résultats permettront de générer les indicateurs d'usage à reporter dans l'ESGBU.

Nouveautés ezMesure

La solution Readmetrics retenue pour faire partie des 6 services du projet de l'EOSC-Pillar

La suite Readmetrics fait partie des six services retenus fin 2021 pour intégrer prochainement les nouveaux services exposés sur le [portail européen EOSC](#). Les utilisateurs du service seront par exemple des universités, des hôpitaux, des bibliothèques de recherche, ou même des consortiums d'institutions, abonnées à divers bouquets de ressources électroniques qui ont besoin de collecter et d'agréger les données d'utilisation de ce contenu.



ReadMETRICS

proposed by Inist-CNRS and Couperin.org (France)

ReadMETRICS is a new turnkey solution for

- monitoring transformative agreements, including before and beyond;
- analyzing usage across disciplines and consortia;
- assessing value of publishing spend;
- enabling comparative citation analysis.

It is based on the already existing and field-tested [ezPAARSE](#) and [ezMESURE](#) free and open source tools, extending and including features inspired by the [National Library of Luxembourg's](#) transition to Open Access.

Users of the service can for example be universities, hospitals, research libraries, or even institutions consortia, subscribing to various electronic resources packages that need to collect and aggregate usage data to that content.



Adhésions au DOAJ et à SPARC Europe

Dans le cadre de son action de soutien au libre accès à l'information scientifique et à toute initiative destinée à amplifier son développement, Couperin a lancé auprès de ses membres, comme l'année passée, une campagne d'adhésion à des tarifs négociés au DOAJ et à SPARC Europe.



33 établissements français
(44 en 2020) soutiennent le
DOAJ en 2021 via Couperin



Suite à cette campagne, 46 établissements
français (43 en 2020) soutiennent SPARC
Europe.

Administration du consortium ORCID France

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dans le cadre du Comité pour la Science Ouverte, a mandaté le consortium Couperin et l'ABES pour piloter une adhésion consortiale à ORCID des institutions françaises. Le consortium "Communauté française ORCID", lancé en octobre 2019 avec 35 établissements membres, regroupe 47 membres en 2021.

- En 2021, mise en place d'un site Web pour le partage des ressources et des expériences
- En 2022, une étude sur l'adoption et les usages d'ORCID par les communautés scientifiques est en cours de réalisation par le réseau des URFIST avec le soutien du MESRI



Bienvenue sur le site du consortium ORCID France

En cohérence avec les préconisations du 2ème Plan National pour la Science Ouverte (juillet 2021), le **consortium ORCID France** a pour objet de « promouvoir l'adoption de l'identifiant ORCID par les chercheurs, afin de consolider leur identité numérique et la visibilité de leurs travaux ».

Afin de construire une communauté de pratiques autour des services d'ORCID, ce site s'adresse aux services documentaires et d'appui à la recherche, aux communautés scientifiques et aux partenaires de la recherche, qu'ils soient membres du consortium ORCID France ou qu'ils projettent d'y adhérer.

Réalisé dans un esprit de mutualisation, on y trouve un panel de **ressources partagées** pour une large réutilisation et un **espace API** qui, au travers de plusieurs cas d'usage, apporte des éléments de réponse aux établissements désireux d'implémenter les



FOCUS

Le plan de soutien à l'édition scientifique française – 2022 / 2026 Présentation des trois accords signés



Trois accords signés avec un éditeur et deux diffuseurs-agrégateurs

Nouvelle série d'accords faisant suite au 1^{er} plan de soutien (2017-2021)

- Accord avec un éditeur : EDP Sciences
- Accord avec deux agrégateurs-diffuseurs : Cairn et Open Edition

Objectifs principaux

- Développer l'accès ouvert **immédiat**
- Développer des modèles soutenable dans la durée pour les revues et pour les institutions académiques
 - Sécuriser les modèles économiques des revues et des agrégateurs
 - Construire des modèles de financements dans un cadre plus partenarial que commercial



Points communs aux 3 accords

- Les articles publiés en accès ouvert sont sous licence CC-BY
- Production de statistiques d'usage normalisées Counter (version en vigueur)
- Fourniture des métadonnées
- Travail prospectif sur les statistiques d'usage de contenus ouverts
- Collaboration sur l'adoption de référentiels communs (ORCID, IdRef, ROR...)
- Versement de contenus dans ISTEEX.



Un accord global de lecture et de publication



Le nouvel accord repose sur les mêmes bases que le précédent : accord de type Publish and Read

- Accès en lecture à l'intégralité des titres (liste READ),
- Publication en accès ouvert (liste PUBLISH) avec licence de type CC-BY sans APC pour tous les établissements membres de l'accord. Pas de limite du nombre de publications.
- Gestion automatique sur la base de l'adresse d'affiliation de l'auteur de correspondance.
- Augmentation. : 1,8 % an, coût moyen cible PAR fee : 850 euros
- Bilan annuel concernant la gestion des workflows et les articles publiés
- Dépôt des articles dans HAL version éditeur, versement des contenus dans ISTEX



Une démarche de développement du *Subscribe to open*

- Démarche continue de l'éditeur pour basculer en accès ouvert, le modèle *Subscribe to Open* étant l'un des piliers de la démarche, 7 revues du bouquet sont déjà concernées (6 revues de mathématiques, dont 5 placées sous la gouvernance de la SMAI et A&A en astronomie).
- EDP Sciences s'efforce d'évoluer vers le modèle S2O dès lors que des abonnés en nombre suffisant s'engagent à maintenir leurs abonnements, le groupement de commande contribue fortement à cette démarche en garantissant un revenu prévisible à l'éditeur et aux revues sur une longue période.



Un nouveau modèle de répartition des contributions

- Une nouvelle répartition des coûts a été mise en œuvre afin de réduire les disparités liées au chiffre d'affaires historique des établissements.
- Deux paramètres ont été pris en compte :
 - l'activité de publication (nombre d'articles publiés dans le cadre de l'accord)
 - l'activité de lecture (estimée avec les statistiques d'usage).
- Une cible a été établie, composée de l'activité de lecture (50%) et de l'activité de publication (50%). En fonction des écarts à la cible des évolutions différenciées ont été adoptées.
- Plusieurs groupes d'établissements ont été constitués avec des évolutions différenciées pour se rapprocher progressivement de la cible.
- La subvention apportée par le MESR via l'ABES est incluse dans les montants du marché, la subvention est globalisée et finance une part des coûts de publication en accès ouvert.



Un accord sur la base du modèle Freemium



- Le nouvel accord est dans continuité de l'accord précédent et repose sur un soutien des institutions **aux revues en accès ouvert à travers le programme freemium (182 revues)**.
- L'objectif est double :
 - consolider les revenus des revues ayant déjà fait le choix d'une diffusion en accès ouvert
 - encourager d'autres revues à opérer cette transition en abandonnant leur barrière mobile

FREEMIUM

Les revues diffusées sous ce modèle sont accessibles librement en lecture en mode HTML, les formats PDF et ePUB sont réservés aux lecteurs des institutions abonnées, qui bénéficient aussi d'autres services (statistiques d'usage, notices, formations).

Amplifier la démarche lancée en 2017

- L'évolution du nombre de revues inscrites dans le dispositif freemium a été un succès inscrit au bilan du GC 2017-2021
 - 2018 => 158 revues
 - 2019 => 166 revues
 - 2020 => 175 revues
 - 2021 => 179 revues
- Le nouveau GC vise à **poursuivre et amplifier ce mouvement** et à encourager les 62 revues diffusées par OpenEdition avec une barrière mobile à franchir le pas d'une diffusion en accès ouvert.



Une double grille tarifaire

L'offre se compose de deux grilles tarifaires, au choix des établissements :

- la première avec un taux d'augmentation annuel de 2%,
- la seconde avec un taux d'augmentation annuel de 4% afin de permettre la transition d'un nombre plus important de revues.

La majorité des établissements membres de l'accord a choisi de soutenir le dispositif et a opté pour une augmentation annuelle de 4%.



Mécanisme de soutien

- Les revues qui abandonneront leur barrière mobile recevront un soutien financier annuel allant de 1500, 2250 ou 3000 euros par an, en fonction des usages constatés.
- Dispositif d'examen des candidatures.



Explorer de nouveaux modèles économiques

Un marché unique porté par l'ABES avec deux
composantes :

- Un groupement de commandes rassemblant les établissements sur la base d'un abonnement aux revues, financé par les établissements
 - Augmentation annuelle : 1%
- +
- Un dispositif incitatif permettant aux revues académiques d'opter pour l'accès ouvert immédiat en sécurisant au maximum leur revenu numérique, financé par le MESR.
 - Campagne annuelle d'accueil de nouvelles revues dans le dispositif



Objectifs du plan de soutien

1. Favoriser le passage des revues à l'accès ouvert **immédiat**
2. Accompagner la prise de risque en sécurisant les revenus numériques des revues
3. Construire un modèle pérenne et solide de financement des revues



Maintenir l'engagement des abonnés

- Pendant le temps de la transition en s'inspirant du modèle *Subscribe to open* (S2O)

Construire un modèle économique adapté à la diffusion ouverte

- A l'issue du plan de soutien, un modèle de rémunération pour les revues ouvertes doit être adopté pour se substituer au modèle actuel basé sur l'usage des contenus sous *paywall*

Maintenir les revenus numériques des revues pendant la phase de transition

Revenus issus des activités non numériques de la revue (financement hors plateforme Cairn)

- Abonnements papier
- Subventions diverses

Revenus numériques

- Part abonnement forfaitisée versée par Cairn
- Part revenus numériques liés aux usages
- Part revenus liés aux services

Plan de soutien pour le passage en accès ouvert

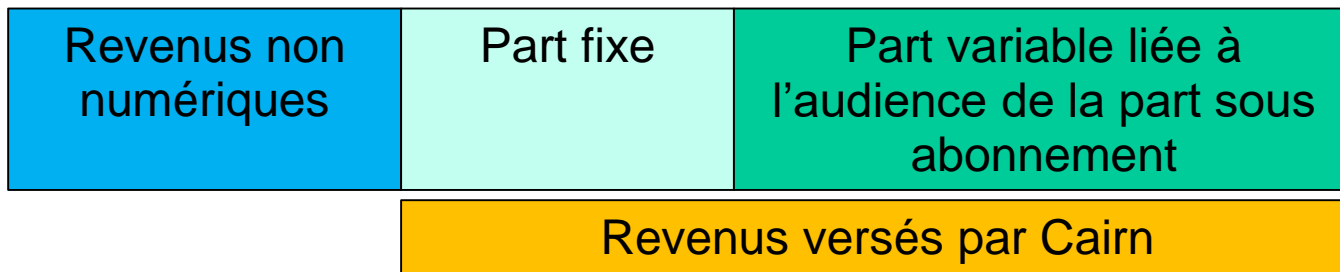
- Soutien financier correspondant à 20% de la moyenne des revenus numériques **France** des 3 dernières années
- Subvention encadrée :
 - plancher : 1000 euros
 - plafond : 3000 euros

Clause de suspension de l'accès ouvert

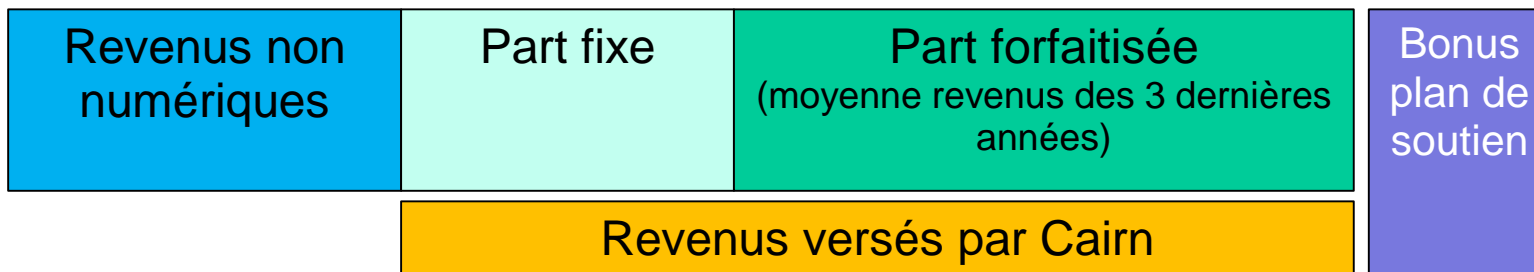
- Si le passage en accès ouvert entraîne une baisse brutale des abonnements alors que la transition économique vers l'accès ouvert n'est pas achevée la parution en accès ouvert pourra être interrompue.

Un dispositif simple et sécurisé

- Revue en accès sous abonnement



- Revue en accès ouvert immédiat



Le financement du plan

Apporté par le MESR via l'ABES et inclus dans les montants du marché

-

20% de la moyenne des revenus numériques sur la période 2018-2020

-
-



Conditions et critères d'éligibilité

Fin de la barrière mobile

- Accepter une diffusion ouverte immédiate sans barrière mobile de l'ensemble des contenus.

Transparence financière

- Les revues candidates doivent déclarer les montants de leurs ressources (abonnements, subventions et al...) et les mises à disposition d'ETP

Stratégie de non cession des droits

- Articles publiés avec une licence CC-BY

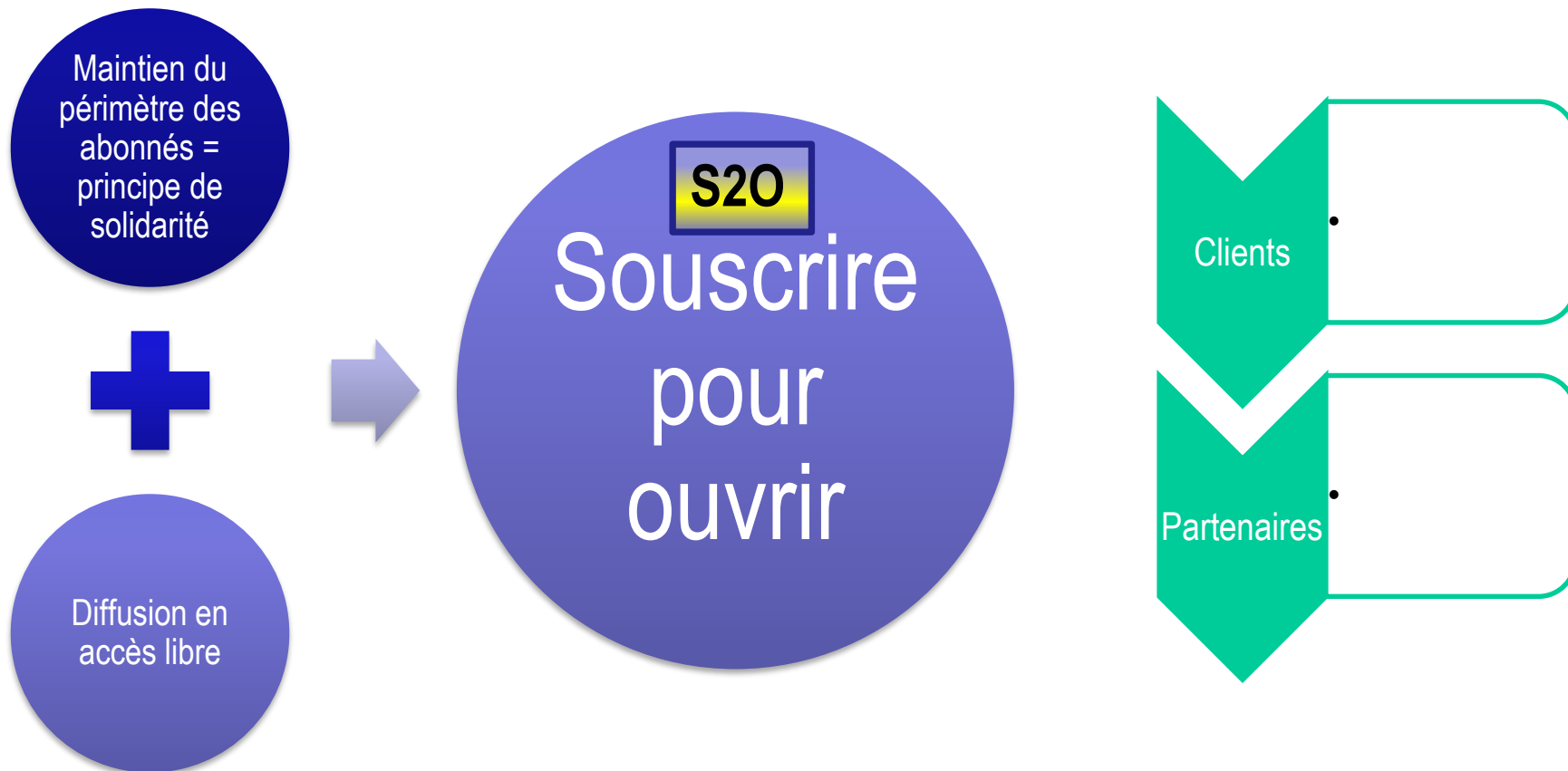


Adapter le modèle de financement des revues ouvertes

- CAIRN et les revues ayant opté pour la diffusion ouverte immédiate doivent adopter un nouveau modèle économique.
- Ce modèle peut conserver une part fixe comme aujourd'hui et une part variable qui devra s'appuyer sur des paramètres compatibles avec la diffusion ouverte et non plus sur la diffusion des contenus sous abonnement comme aujourd'hui.
- Les établissements de l'ESR français maintiendront leur abonnements à l'intégralité de revues présentes dans les bouquets indépendamment de leur mode de diffusion.



Une communication adaptée en direction des abonnés



Le modèle *subscribe to open* permet de basculer une revue vers un modèle totalement ouvert dès lors qu'il y a suffisamment d'abonnés au titre concerné.

Questions et perspectives

- La publication en accès ouvert des revues a pour effet de réduire le marché des clients, celui des particuliers et celui des institutionnels du secteur privé. Cette dimension peut être très forte dans certains secteurs comme le droit ou la chimie par exemple. Cette dimension doit être prise en compte et analysée dans les politiques de développement de l'accès ouvert.
- Le passage d'un modèle d'abonnement sous toutes ses formes à un modèle de soutien comme le *Subscribe to open*, transforme la relation entre les éditeurs et les revues d'une part et les bibliothèques d'autre part. Nous passons d'une relation de client à une relation de partenaires, qui nécessite une plus grande transparence des processus de production des revues, notamment les coûts.
- Si le modèle *Subscribe to open* devient une alternative plus répandue, le lien entre les bibliothèques et les revues doit devenir plus individualisé, permettant de revenir à une politique documentaire plus sélective et ciblée où la décision de soutenir des revues plutôt que d'autres devient la règle, dans le lignée antérieure du choix d'abonnement à un titre plutôt qu'un autre.



Cotisations 2023

En 2023, reconduction à l'identique des montants 2022.



Tarifs pour les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche

Nb enseignants-chercheurs, chercheurs	2023
moins de 99	500 €
entre 100 et 199	600 €
entre 200 et 499	800 €
entre 500 et 999	1 200 €
entre 1000 et 1499	1 800 €
entre 1500 et 2999	3 000 €
entre 3000 et 4999	4 200 €
entre 5000 et 7999	6 600 €
entre 8000 et plus	9 600 €
ComUE	500 €

Les regroupements d'établissements ou sein d'une structure commune pour l'acquisition des ressources font l'objet d'un positionnement dans la grille des cotisations en fonction du nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs et du nombre d'établissements couverts par l'adhésion.



Tarifs pour les bibliothèques (établissements dotés de la personnalité morale)

Nb d'agents travaillant à la bibliothèque (toutes filières confondues)	2023
moins de 99	600 €
entre 100 et 299	1 000 €
entre 300 et 599	1 500 €
entre 600 et 999	2 500 €
entre 1000 et 1500	3 500 €
plus de 1500	4 500 €



Tarifs pour les autres établissements

	2023
Musées publics	500 €
Etablissements ayant une mission de santé publique, moins de 700 praticiens hospitaliers	500 €
Etablissements ayant une mission de santé publique, entre de 700 à 1000 praticiens hospitaliers	750 €
Etablissements ayant une mission de santé publique, plus de 1000 praticiens hospitaliers	1 000 €
Autres	500 €



7 - Elections

Conseil d'administration

Bureau professionnel

Vérificateurs aux comptes



Collège A (universités et assimilés), liste proposée par la France Université (ex-CPU), 6 sièges

Candidats :

- Anne Fraisse, présidente de l'université Montpellier 3
- Christine Neau- Leduc, présidente de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Olivier Simonin, ancien président de l'INP de Toulouse
- Michel Deneken, président de l'université de Strasbourg
- Xavier Leroux, président de l'université de Toulon
- Frédéric Fleury, président de l'université Lyon 1



Conseil d'administration

Collège B (organismes de recherche et assimilés), faisant acte de candidature individuelle , 6 sièges

Candidats :

- Gilles Bordier (CEA)
- Odile Hologne (INRAE)
- Audrey Legendre (IRSN)
- Michel Pohl (INSERM)
- Laurent Romary (INRIA)
- Sylvie Rousset (CNRS)



Conseil d'administration

Collège C (grandes écoles), liste proposée par la CDEFI et la CGE, 3 sièges

Candidats :

- François Dellacherie (Télécom SudParis - CGE)
- Anne Laurent (Polytech Montpellier - CDEFI)
- Nicolas Sauger (Sciences Po Paris - CGE)



Collège D (bibliothèques de recherche), faisant acte de candidature individuelle, 1 siège

Candidate :

- Anne Pasquignon (BnF)

Collège E ((établissements publics, associations et fondations à but non lucratif ayant une mission de service public de santé), faisant acte de candidature individuelle, 2 sièges

Candidat :

- Frédéric Riondet (Hospices civils de Lyon)

Conseil d'administration

**Collège F (autres), faisant acte de candidature individuelle, 1
siège**

Pas de candidature reçue



Conseil d'administration

Personnalités qualifiées

3 personnalités qualifiées extérieures dont une au moins exerce son activité dans un Etat membre du Conseil de l'Europe hors France, proposées par le Bureau Professionnel.

- Lidia Borrell-Damián (Science Europe)
- Lise Dumasy (ancienne présidente de l'université de Grenoble-Alpes)
- Carole Letrouit (IGÉSR)



Conseil d'administration

Trésorier, faisant acte de candidature individuelle

Candidate :

- Laure Lefrançois (université de Montpellier)



Bureau professionnel

Election solidaire

Coordinatrice :

- Françoise Rousseau (CEA)

Responsable département des Négociations documentaires :

- Christine Weil-Miko (CNRS)

Responsable département Services et Prospective :

- Marlène Delhaye (Aix-Marseille université)



Bureau professionnel

Membre élu au titre des universités

- Adeline Rege

Membre élu au titre des organismes de recherche

- Jacqueline Gillet (INRIA)

Membre élu au titre des Grandes Ecoles

- Christine Ollendorff (ENSAM)

Membre élu au titre des bibliothèques de recherche

- Sophie Brezel (BnF)



Bureau professionnel

Membres élus, sièges indifférenciés, 4 sièges :

- Cécile Bajard (Université Paris Est Créteil)
- Emilie Barthet (Université de Bourgogne)
- Thierry Fournier (Université de Rennes 1)
- Sébastien Perrin (Ecoles des Mines de Paris)



Vérificateurs aux comptes

2 sièges vacants

Candidats :

- Patrick Gamache (ONERA)
- Sophie Rio (ILL ESRF)



8 - Elections : proclamation des résultats

